



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 265 Février 2009 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

“LA MATERNITÉ ET L’ENFANCE ONT DROIT À UNE AIDE ET À UNE ASSISTANCE SPECIALE.”



ART. 25 Déclaration des droits de l’homme

« La maternité et l’enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale.

Alors qu’elle est enceinte et maman d’un enfant, Mme X se retrouve pour différentes raisons sans revenu. Il a fallu plusieurs mois de démarches et de lutte pour qu’elle recouvre son droit aux allocations de chômage.

Mais en attendant, s’inquiète-t-on de ce qui se passe sur le plan humain ?

Peut-on mesurer la souffrance d’une famille qui vit la pauvreté et qui lorsqu’elle demande l’aide de services et d’institutions se cogne la tête contre des murs ?

Sommes-nous conscients des dégâts occasionnés simplement dans l’application stricte des lois parce qu’il existe des situations où la loi peut se révéler inhumaine ?

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 265 SOMMAIRE

L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 265
Février 2009

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne	2/3
• Quand l’hiver frappe	
• Musique, paroles et images	
- Ciney-Marche-Jemelle	4
• Je décide de l’accompagner	
- Namur	5
• Pouvoir acheter	
- Nos droits	6
• Une demande au CPAS	
- La page des enfants	7
• Ensemble, c’est tout	
- Tague ta vie	7
- Ça se passe	8

ANDENNE

QUAND L'HIVER FRAPPE...

Billet du jour rédigé et lu par Madeleine sur les ondes de Fréquence Plus (106.6 FM), radio locale andennaise.

« SURVIVRE... »

Il gèle, il neige, il fait froid... Et là, que faisons-nous ? On ajoute un pull et on augmente le thermostat des radiateurs... Facile et tout de suite, on a bien plus chaud. Mais les plus pauvres, eux, comment ils font ? Bien souvent, pas de sous (ou si peu) pour remplir la citerne à mazout, quasi vide depuis belle lurette... Donc, on s'organise, on branche des petits chauffages d'appoint, avec d'une part, tous les risques que cela comporte au niveau sécurité, et d'autre part, avec des factures qui seront bien plus chères quand les échéances arriveront...

Et puis, les angines, gripes et autres pharyngites feront leur apparition et là, visite chez le médecin et ordonnance de médicaments hors prix... Et, patatra, encore un trou dans le portefeuille... Et quoi privilégier ? Toujours, encore et toujours faire des choix ! Manger ou se soigner ?

Se soigner ou se chauffer ? Et c'est comme cela tout le temps et pour tout ; une seule brèche dans la gestion fric et c'est parti pour des semaines de privations !

Que faire pour sortir de cette spirale infernale ? De cette misère qui nous colle à la peau, qui nous poursuit, qui nous hante, nous épouvante ? Que faire pour garder la tête hors de l'eau ? Pour épargner nos forces, quand depuis longtemps, on ne vit plus, on « survit » seulement ? C'est cela, oui, on survit ; jour après jour... Plus de projet à moyen ou à long terme ; on pense juste à demain en espérant que l'huissier ne viendra pas sonner à notre porte ; que la voiture de maman ne tombera pas en panne pour conduire les enfants à l'école ; que papa ne perdra pas son emploi si précaire



ou encore qu'on ne soit pas viré du chômage... Que, que, et que...

« INJUSTICE... »

Mais qu'avons-nous fait pour naître ainsi du mauvais côté de la barrière ? Rien, rien en fait... Juste une profonde injustice qui fait que les pauvres sont toujours plus pauvres et les riches toujours plus riches... Une indécence mondiale !

On devrait tous pouvoir se dire que « quand un homme, un seul claque des dents, c'est nous tous qui devrions avoir froid ». Cela s'appelle l'indignation.

J'ai mal dedans mon être quand un enfant a faim ; mon âme souffre quand je vois une femme mendier et j'ai envie de hurler quand un homme meurt dans la rue...

Je dors mal, je suis constamment réveillée par le vacarme assourdissant du silence des pauvres.

Je voudrais tant le même bonheur pour tout le monde... mais cela, c'est « l'effet illusion »...

QUELQUES FAMILLES TÉMOIGNENT...

P. : « Vivre dans la rue, ce n'est pas une vie... Il y a quelques

années, j'y étais et aujourd'hui encore, je m'y retrouve ! On a le soutien de très peu de personnes. On ne sait plus où aller. Toutes les portes se ferment les uns après les autres. Si vous avez de la famille ou des amis qui vous accueillent, ce n'est jamais qu'une solution provisoire, vous le savez. C'est sûr que la vie est plus difficile qu'il y a 20 ans ! »

L. : « Quand il faut se chauffer maintenant, ça coûte cher. Lorsqu'on doit faire le plein de sa citerne, il faut se serrer la ceinture. »

L. : « Quand on a des enfants, il faut les rhabiller pour l'hiver et ils grandissent vite ! Je repasse les vêtements d'un à l'autre ou on attend les soldes, en seconde main ou dans des vestiaires !

Se chauffer, oui, quand on a du chauffage qui fonctionne bien... ! Les enfants sont malades les uns après les autres et il faut payer le médecin et les médicaments ! Non pas une fois mais deux ou trois fois... ! »

Combiné à ce billet du jour, une poésie qui en dit long...

Madeleine militante, LST Andenne

UN CLOCHARD EST MORT

**Cette nuit, un clochard est mort
De froid, de faim, alors qu'il dort
Allongé, là, sur le trottoir ...
Un homme que personne n'a dû voir.
Un clochard est mort
Personne n'a le moindre remord
On devrait pourtant s'indigner
Qu'un homme meurt ainsi
à nos pieds.
Un clochard parmi les clochards
Pourquoi n'en avons-nous pas marre
Je sens la révolte monter en moi
Mais cela, ça ne se dit pas.**

ANDENNE

« MUSIQUE, PAROLES ET IMAGES »

Des militants ont vécu des ateliers d'expression écrite et plastique animés par Agnès et Annie de la Maison de la Poésie d'Amay.

MOMENTS D'EXPRESSIONS

Nous nous retrouvons donc pour un quatrième module organisé autour du thème de la résistance à la pauvreté.

Pour l'expression écrite, c'est à partir de chansons de Francis Cabrel, Anne Sylvestre ou Georges Moustaki que nous écoutons, que nous réalisons nos propres textes.

Nous commençons par des phrases-clé telles que « Moi, je donnerai tout pour toi... » ou bien « je m'appelle » ou encore « Je suis celle qui... » (en référence à la révolution). Et nous écrivons ainsi nos propres textes avec nos mots.

Ecouter les musiques ensemble et avoir les paroles sous les yeux nous font comprendre les choses différemment. Cela nous donne plus de force. Cela nous permet d'échanger notre ressenti.

Pour ce qui est de l'expression plastique, nous nous sommes inspirés de peintres contemporains comme Dubuffet mais aussi d'autres peintres comme Van Gogh ou encore d'un autre artiste nommé Masereel. Nous avons allié la découpe, le collage, le pastel gras... et nous avons ainsi illustré nos textes.

Tout cela se passant dans le calme et la détente avec les encouragements, les bons conseils et le soutien des animatrices. Chacun travaillant à son rythme et dans le respect et l'écoute de chacun. Nous étions à chaque fois surpris des résultats ! Des moments d'évasion, de rêverie, de décou-

verte, de création qui nous permettaient de souffler quelques instants et d'oublier nos soucis.

L'AVIS DES PARTICIPANTS

Luigi : ça m'a fait du bien. Ça me relaxait. Ça m'a beaucoup aidé. J'apprends des choses que je ne savais pas faire... J'aimais bien tout ce qu'on a fait.



Norbert : je n'ai pas su venir à tous les ateliers... J'aime bien ce qu'on fait sauf le dessin... J'aurais aimé faire les collages et voir ce que cela aurait donné... On est ensemble et c'est bien. Il n'y a pas de différence entre nous. A continuer...

Rose : on a l'occasion de rencontrer d'autres personnes, que l'autre existe. Ça change l'esprit. On oublie un peu nos soucis et cela permet de penser à autre chose. J'ai appris que dans le fond, on sait tous dessiner, créer... Cela apprend à aller vers l'autre.

Laetitia : ça m'a bien plu. Je n'ai pas su venir à chaque fois et c'est dommage... Cela m'a apaisée. J'ai

appris de nouvelles choses. Je ne pensais pas arriver à ce que j'ai fait... On est avec les autres... Un grand merci à Agnès.

Joëlle : j'apprends à lire... Je peux refaire avec la petite ce qu'on a fait... Merci à Agnès... J'aime bien tout. C'était pas assez, trop court !

Delphine : j'ai beaucoup aimé. J'ai trouvé très chouette de se retrouver ensemble dans un autre lieu pour faire d'autres choses. J'avais un peu peur au début pour l'atelier écriture mais les méthodes proposées font qu'on entre dedans tout de suite.

Sandra : je suis étonnée à chaque fois du calme qu'il y a à cet atelier... J'ai aimé la façon dont on a travaillé avec un thème précis et la méthode abordée par la musique. J'ai aimé aussi la méthode des collages... On ne s'attendait pas à un tel résultat lors de la

mise en commun...

Agnès : je vous remercie pour tout ce que vous avez dit. C'est un plaisir chaque fois que je reviens ici. Je suis très contente de vous retrouver.

Tout le monde est capable d'écrire, de dessiner et de créer. Mon plaisir, c'est de vous voir prendre confiance en vous et entrer dans la créativité et surtout de me faire confiance. J'ai l'impression que je vous montre peu de choses et que vous faites le plus gros. Je trouve chouette que vous ayez des exigences comme un thème, une chanson, un artiste... car cela me force à chercher...

Les participants de l'atelier

CINEY-MARCHE-JEMELLE

JE DÉCIDE DE L'ACCOMPAGNER DANS CETTE DÉMARCHE

Comment s'y retrouver par rapport aux fournisseurs d'électricité ?



Dessin de Serdu (la tuile) 1990

INCOMPRÉHENSION !

Laissez-moi vous conter l'histoire d'un proche de ma famille. Ils reçoivent le relevé de compte d'Electrabel, notre fournisseur électrique. La note est assez élevée. Cette personne a perdu son emploi et se retrouve sans revenu. Pas droit au chômage.

Il est donc difficile de payer la somme dans le délai. 15 jours après elle reçoit un rappel. Finalement elle m'en parle. Je lui conseille d'aller au CPAS. Elle refuse car cela ne leur est jamais arrivé. C'est la gêne, la honte. Et pourtant c'est un droit.

Je décide de l'accompagner dans cette démarche. Il fut de suite question de compteur à budget. Ce que je refuse catégoriquement. L'assistante sociale comprend très bien. Je demande un étalement du montant du en plus du versement mensuel.

L'assistante sociale téléphone devant nous chez Electrabel pour arrêter la procédure de coupure en insistant sur la difficulté et qu'elle prenait les choses en main. Elle va faire passer à la commission la prise en charge d'une partie de la dette. 3 semaines plus tard le CPAS répond par recommandé : il prend en charge l'entièreté

de la somme à payer. Ça évitera les complications. C'est pour nous une bonne chose, un soulagement.

PLACER UN COMPTEUR À CARTE ?

15 jours plus tard, nous recevons un courrier qui nous annonce le passage de l'AIEG pour placer un compteur à budget. L'AIEG et non Electrabel. Je téléphone à Electrabel pour dire que je ne veux pas de ce compteur à budget. Il demande le numéro de client et constate que tout a été payé. Il s'engage à s'en occuper.

15 jours plus tard, nous recevons un nouveau courrier venant d'AIEG et qui nous annonce une nouvelle date de passage. S'il n'y a personne, ils coupent le courant. Je téléphone au numéro inscrit sur le courrier. Après avoir écouté la musique pendant 15 minutes, je reçois une personne qui ne sait rien, qui me renvoie à une autre et ainsi de suite... finalement la cinquième personne est la bonne. Je lui dis qu'il ne faut pas passer.

Nous ne devons plus rien à Electrabel. L'entièreté de la somme est remboursée. Electrabel rembourse même deux montants de 142 euros et un de 158 euros que je ne manque pas de signaler.

Mon correspondant est tout à fait d'accord avec moi. Il me donne cependant un numéro que je dois appeler. J'appelle le lendemain et je tombe chez Electrabel. Je suis surpris. J'explique la situation une fois de plus.

En effet je ne dois rien. Il prend le numéro de client et l'adresse et regarde l'ordinateur. Il n'y comprend pas grand-chose. Il me dit qu'en effet l'AIEG d'Auvélais devait passer. Car c'est l'AIEG qui s'occupe de ça. Il me

dit que la seule façon pour stopper cela, c'est de revenir chez eux à Electrabel.

Or je ne les ai jamais quittés. Les factures venaient de chez eux, Electrabel Namur. Bref il me donne un nouveau numéro de client et me demande de verser 125 euros de caution pour la mise en route du compteur. Je lui signale quand même que le compteur n'a jamais été coupé. Il me dit que c'est comme tel parce qu'il y a eu du retard avec les factures et donc que c'est l'AIEG qui s'en est occupé, de même pour les raccordements. J'en fus étonné.

DEVENIR UN CLIENT PROTÉGÉ

En conclusion, quand vous vous rendez au CPAS pour des factures d'électricité, vous êtes dirigés automatiquement vers l'AIEG. Car vous devenez « client protégé ». Cela vaut pour les personnes qui ont des guidances budgétaires, les personnes handicapées, pensionnées sous guidance et tous les services prioritaires. AIEG est en fait une intercommunale associée à IDEG. Le pire, c'est qu'on ne vous dit rien. Ni le CPAS ni Electrabel.

A l'AIEG, on me signale que je ne leur dois rien, mais que c'est Electrabel qui leur a transmis le dossier pour exécution !!! Il faut en plus verser une caution de 125 euros pour un compteur qui n'a pas été coupé.

Je fouine sur internet pour voir plus clair dans leur « truc ». Mais ce n'est pas évident de comprendre.

A suivre... car j'effectue la même démarche pour une autre personne.

Albert Harte

POUVOIR ACHETER, ÇA NE NOUS DIT PAS TOUT !

***C'est d'un pouvoir d'autonomie et
de solidarités dont on bien a besoin...***

LA SÉCURITÉ SOCIALE ET PAS LE CRÉDIT !

Aux réunions des caves, pour le moment, nous réfléchissons à nos réalités en lien avec la question du « pouvoir d'achat ». Qu'est-ce que cela veut dire pour nous ?

Au-delà de la question des moyens financiers, bien sûr importants, nous avons aussi évoqué l'importance des « filets » qu'offre la sécurité sociale. Sans elle, notre vie serait bien plus difficile encore.

Pourtant, malheureusement, nous voyons au fil de ces dernières années la forte tendance à nous spolier aussi de cet outil de la solidarité collective, acquise progressivement par le monde du travail.

Nous avons aussi mis le doigt sur le fait qu'à insister sur l'importance du pouvoir d'achat, il y a la volonté de relancer la consommation. Et que celle-ci peut nous appauvrir, surtout quand on est pris dans les griffes des crédits que l'on nous octroie avec légèreté.

A côté du crédit, on s'organise pour acheter en utilisant des bons de réduction (quand c'est possible), et cela implique que l'on ira dans les supermarchés les moins chers. Ou alors on achète en petites quantités, au jour le jour (en sachant qu'on paie le prix fort... alors que celui qui a plus de moyens parviendra à obtenir un meilleur prix).

ON SE DÉBROUILLE...

Pour faire face à notre vie, la plupart d'entre nous s'organisent aussi « à

côté » du circuit commercial : il y a bien sûr les colis alimentaires ou la « chine » mais aussi, pour certains, essayer de faire par soi-même (un petit élevage ou un potager, la couture ou la récup, par exemple). Mais c'est loin d'être évident car il y a de plus en plus de contrôles. Pourquoi, pourquoi ?

... GRÂCE À DES SOLIDARITÉS DES PROCHES...

Si l'on considère la question du logement, notamment quand une personne ou famille n'en a plus, on a pu voir que la solidarité avec les proches nous est globalement bénéfique.

A condition de fixer certaines règles de vie commune, l'hébergement en solidarité permet de nouer des liens sociaux, humains et aussi de reconstituer une épargne qui va permettre d'aller de l'avant. Mais voilà, ces solidarités se font au prix d'être sanctionné par les mesures de cohabitation quand on est allocataire social.

... ET PAS TANT AVEC LES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES !

La réponse privilégiée par les pouvoirs publics quand on est à la rue, c'est des « maisons d'accueil ». A ce propos, on a vu que, d'abord, cela coûte cher : on y laisse presque tous nos revenus. Comment alors parvenir à se constituer une cagnotte pour une caution locative, par exemple ?

On s'y sent souvent aussi « dépossédé de notre vie privée » (horaires stricts, minimum d'intimité,...) A voir les

prix pratiqués, on se demande aussi à qui profite finalement notre situation fragile.

Et quand on réfléchit à ce qui est mis en place pour nous aider à avancer vers une meilleure maîtrise de notre vie, on voit le piège, comme l'explique bien D. : « On va dire qu'on est un peu sur un morceau de paradis mais c'est le piège total. On n'a besoin de s'inquiéter pour rien. L'eau est payée, l'électricité est payée, La TV reste allumée, on n'éteint pas les lampes. On peut manger 3 repas par jour, à volonté. Et le problème, c'est qu'on va consommer, consommer, et puis s'y habituer. Et quand on se retrouvera à gérer son logement, on va faire des dettes parce qu'on aura perdu l'habitude d'être attentif, l'habitude de la vraie vie ».

Jean-Marc



Photo prise par les animateurs de la BDR au quartier des Balances

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

UNE DEMANDE AU CPAS

Comment introduire une demande au CPAS ?

A quoi faut-il être attentif ?

Que faut-il faire, ou ne pas faire ?

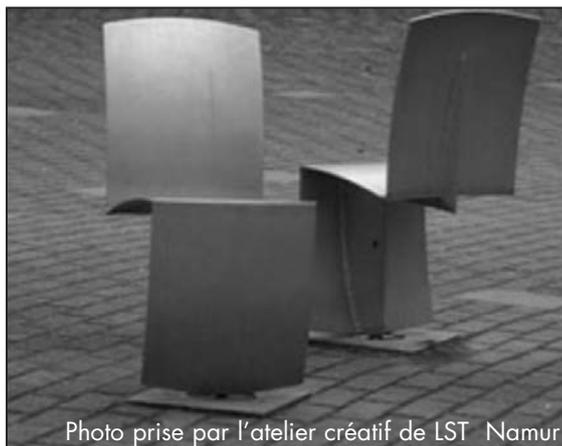


Photo prise par l'atelier créatif de LST Namur

nombre de mentions obligatoires, qui doivent aider la personne à bien comprendre la décision, pour pouvoir éventuellement réagir efficacement.

UNE DÉCISION MOTIVÉE

Le CPAS a l'obligation de motiver sa décision : il doit expliquer dans quel sens il décide, et sur quels éléments il se fonde.

Il doit préciser la base légale de sa décision : s'il décide que les conditions de l'aide demandée ne sont pas remplies, il doit expliquer quelle loi prévoit ces conditions et en quoi il considère qu'elles ne sont pas remplies.

Le CPAS doit également préciser les éléments de fait sur lesquels il s'appuie : s'il décide que l'aide demandée n'est pas due, il doit expliquer quels éléments concrets de la situation personnelle du demandeur l'ont amené à décider dans ce sens.

C'est à réunir tous ces éléments que sert l'analyse de la demande par l'assistante sociale, et c'est pour compléter ces éléments que le demandeur doit collaborer en apportant les renseignements et documents demandés.

Exemple : si le CPAS refuse le revenu d'intégration parce que le demandeur n'est pas disposé à tra-

vailer, il doit préciser quelle loi prévoit cette condition, sur quels éléments de fait il s'est basé (le demandeur a refusé une formation, il a abandonné son emploi, il a été sanctionné par l'ONEm, etc.), et il doit expliquer en quoi ces éléments de fait lui permettent de conclure que la condition légale de « disposition au travail » n'est pas remplie.

Toutes ces précisions dans la décision sont essentielles pour permettre, en cas de refus d'aide, de comprendre ce qui est reproché, de savoir ce que le CPAS veut voir changer en vue d'une demande d'aide ultérieure, mais aussi pour mesurer les chances d'aller en recours au tribunal.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

La décision doit obligatoirement indiquer la personne de contact au CPAS à qui on peut demander des explications, et le numéro de téléphone pour la joindre.

Un conseil pour la route : il peut être très utile de lui téléphoner, ou d'aller la voir, pour obtenir des explications complémentaires sur le contenu de la décision. Cela permettra ensuite de mieux s'informer sur ses droits par rapport à cette décision négative.

Philippe Versailles

LA DÉCISION DU CPAS

Une fois la demande d'aide introduite auprès du CPAS, celui-ci a trente jours pour prendre sa décision. Pendant ce délai, l'assistante sociale doit rassembler les éléments nécessaires, la personne en demande doit collaborer en apportant les renseignements et documents demandés, et le CPAS doit clairement l'informer de son droit d'être entendu par le Conseil du CPAS avant que celui prenne sa décision.

Ces différentes étapes ont été détaillées dans les numéros précédents de La Main dans la Main.

Le CPAS doit prendre une décision écrite. La plupart des CPAS ont un programme informatique avec des décisions-type, qui sont personnalisées en fonction de chaque situation.

Que faut-il retrouver dans la décision ? La loi impose un certain

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
3 mars 2009 à 20h00
17 mars à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
10 mars 2009 à 20h00
24 mars à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

TAGUE TA VIE

Suite du journal de janvier

ENSEMBLE, C'EST TOUT

Dans notre rue, nous avons réinventé le quartier en le redessinant,...Moi, j'ai mis plein de couleurs avec des fleurs et des papillons tout autour,...

Isabelle a imaginé que notre rue se trouvait dans la jungle, elle a dessiné des cabanes, de l'eau à la place de la route,...et puis elle a ajouté des autocollants des pirates des caraïbes.

Catherine, Wendy, Isabelle,
Cindy, Laura et Florent

Nous nous sommes amusés dans la neige, nous avons fait le concours du plus gros glaçon du quartier.

Julie, Laurent, Maximilien



Et nous, nous avons lu le livre "Les petits pains au nuage". A la fin de l'histoire Angélique voulait capturer un morceau de nuage, elle nous explique qu'il faut une grande échelle, attraper le nuage et puis bien le serrer dans ses bras.

Angélique, Zela, Sevdie et Nouran

Dans notre quartier, après la lecture, la maman de Sarah, Jasmina, Selma et Nora nous a servi pour nous réchauffer un délicieux thé à la menthe!

Laurent, Julie, Sarah,
Jasmina, Selma et Nora

3. Quand faut y aller, faut y aller

(...) Je les ai vues parler ensemble. En me regardant. C'est celle qui ne disait rien qui m'a rappelé, pendant la pause. Je ne me suis même pas retournée. Elles voulaient quoi encore ?

*Elles sont venues vers moi.
- C'est vrai, on a exagéré.
- On retire tout ce qu'on a dit
- Mais on va quand même essayer de te changer !
- Je vous emmerde.*

Je n'ai pas le choix. Je suis seule. J'ai toujours du compter sur moi-même. Je ne vois pas un tout petit espoir de changement. JE tracerai moi-même mon chemin. Après tout, je m'en fous : j'aime bien être toute seule. Au début, je regardais, je cherchais quelqu'un qui me ressemble. Puis, j'ai vite compris. Je resterai seule. J'ai l'impression de ne pas être comme les autres. Je me sens différente chaque fois que je suis mise sur le côté.

C'est pour cela qu'un jour j'ai essayé de faire comme eux : j'ai accepté de fumer. Pour la première cigarette, j'ai dit 'oui', C'était pour faire plaisir à une amie, je voulais essayer. Maman n'était plus là pour m'ouvrir les yeux. Mais ce n'était pas une vraie amie, c'était du chantage. La cigarette, maintenant, je m'en fous...Je vais essayer d'arrêter.

4. Tag de nuit

Cette nuit, j'ai tagué le couteau pointé dans mon cou. Le couteau. La lame. Et ma peur. Je ne possédais rien. Je ne pouvais rien leur donner. Je ne suis pas la seule à avoir subi ou vu le racket et la violence. Je le sais...ça se sent. C'est difficile d'en parler.

Ils nous menacent. Si tu parles, ça ne les empêche pas de venir te trouver après. Et puis, ça ne se passe pas dans l'école, ça se passe en dehors, juste à côté. Comme ça, ils n'ont pas de problème avec la direction. Ils ne sont pas cons.

Avant l'histoire de la menace avec le couteau, j'étais déjà un peu violente au fond de moi, mais ça ne se voyait pas trop. Maintenant, j'ai appris à frapper pour me défendre.

On ne me fait plus chier.

5. Tentation

Ce matin, je suis encore en retard ! Je ne peux même pas dire que c'est la faute du bus...je viens à pieds. Ah ! Là... Qu'est-ce que je vois ? Par terre ! Un portefeuille ! Et...beaucoup d'argent. Plus de cent euros. Je pourrais garder ce portefeuille pour moi... Non. Faut être honnête. Mais je pourrais... Je n'ai pas beaucoup d'argent. Je ne peux jamais rien m'acheter. Alors prendre cet argent, peut-être que ça ne s'appelle pas du vol. C'est le hasard qui a mis ce portefeuille devant moi... Oui, mais ça appartient à quelqu'un. Que faire ?

Quand j'étais plus petite, j'avais pris un billet de 100 francs (c'était encore le temps des francs belges) dans le portefeuille de mon papa. Je voulais juste m'acheter des bonbons et des sucettes. A l'école, autour de moi, tout le monde en avait. Moi, jamais ! Mon papa a remarqué la disparition de ce billet. Il s'est foutu en rogne et à cause de cette histoire, je n'ai pas eu droit aux bonbons de (la) Saint-Nicolas.

Une autre fois, sur le marché, j'ai vu deux jeunes comme moi. Ils regardaient des pulls. Tout à coup, il y en a un qui a mis un pull dans son sac. Discrètement... Je n'ai rien dit, j'ai continué mon chemin le plus calmement possible. Surtout passer inaperçue, ne rien dire, ne pas me faire remarquer... Pour ne pas être interpellée ou considérée comme complice. Voler, ça fait peur. Mais c'est devenu si tentant. Pourquoi ça a marché pour eux ? Pourquoi pas moi ?

Des conneries, des blagues, j'en ai fait de tas. Quand j'étais petite, je n'avais pas ces problèmes d'argent, ces questions à propos de la moralité.

A suivre

"Tague ta vie, tes jours, tes nuits, tague" est écrit par LST Jeunes. En vente à 5 euros.

ÇA SE PASSE

ANDENNE

“FICELLES, MOTS ET COULEURS”

Le Centre d'Expression et de Créativité LST Andenne a la plaisir de vous inviter à son exposition « Ficelles, mots et couleurs » qui se tient à la bibliothèque communale d'Andenne (rue Frère Orban, 60) jusqu'au 14 mars 2009.

Celle-ci regroupe divers travaux réalisés avec Anne DOUMONT, artiste peintre ou encore avec Agnès HENRARD et Annie GAUKEMA de la Maison de la Poésie d'Amay ainsi que toute l'équipe des animateurs d'Andenne.



Ne manquez pas ce rendez-vous!

A LIRE...

Madeleine, militante à LST Andenne, vient de sortir un joli recueil de poésies « Je vous aime ».

A travers son recueil, Madeleine nous livre ses états d'âme sur des sujets les plus diversifiés.

Ces tranches de vie, figées sur le papier, chantent à nos oreilles et nous avons la sensation étrange de les avoir vécues.

Laissons-nous emporter par ces mots si joliment juxtaposés et profitons pleinement de ces instants remplis d'amour, de joie, de tristesse parfois, de vie tout simplement.

Vous pouvez vous le procurer au prix de 5 euros à LST Andenne.

PETITES NOUVELLES

A Andenne

DÉCÈS

Françoise Goffin est décédée le 1^{er} février 2009.

A son fils Michel Thomas, sa compagne Laetitia Baurain et toute la famille nous leur disons toute notre sympathie et de garder courage.

A Gembes

Le papa de Benoit Derenne est décédé le 6 janvier 2009.

Nous souhaitons beaucoup de courage à Benoit et à sa famille

“LA MAIN DANS LA MAIN”

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Isabelle, Jean-Marc, Philippe,
les enfants de la bibliothèque de rue et l'équipe
de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

Chers lecteurs

adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

N'hésitez pas à nous contacter...

Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Bonne lecture

Impression :
IMPRIBEAU Ste-Ode
061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi)